

édito

L'ADMINISTRATION MONÉGASQUE, ENTRE DYNAMISME ET ATTRACTIVITÉ !

Ce mois-ci découvrez dans le JDA **le bilan des formations 2012** de la DRHFFP, **le guide de la consommation responsable** élaboré par la Direction de l'Environnement, ainsi que le **projet du futur Centre Hospitalier Princesse Grace,** qui traduisent le dynamisme de notre Administration.

Nous vous présentons également **les missions de la Division des Recettes et Taxes**, au sein de la Direction des Services Fiscaux, responsable de la collecte, la saisie et l'encaissement de la TVA sur tout le territoire monégasque, **ainsi que celles de la Section Concessions** (Division Eau-Energie-Propreté) de la Direction de l'Aménagement Urbain.

Enfin, retrouvez la suite de notre dossier dédié aux 20 ans de la Principauté à l'ONU où S.E Mme. Carole Lanteri nous présente la mission diplomatique de Monaco à Genève.

Bonne lecture à tous !

Prochain JDA : fin juillet 2013

Zoom



Partie d'échecs en simultané à l'Ecole des Révoires

L'Ecole des Révoires, en collaboration avec le Cercle d'Echecs de Monte-Carlo (CEMC) et l'animateur de l'atelier du vendredi Patrice Martinelli, a organisé une « simultanée » (partie d'échecs opposant un joueur à plusieurs joueurs en même temps).

Marc-Antoine Lomandong 10 ans, élève à l'école des Révoires et Champion de France poussin, a donc joué contre 35 de ses camarades… et remporté toutes les parties.

L'Ecole des Révoires a organisé chaque vendredi des ateliers d'échecs : les élèves ayant suivi ces ateliers pendant l'année scolaire ont donc eu le privilège d'affronter le Champion de France.


06 Collecte de la T.V.A. : comment ça marche ?


08 Le projet du futur CHPG


11 Le guide de la Consommation responsable



12 Monaco à l'ONU : la mission de Genève

mode d'emploi

LES AUTORISATIONS DE TOURNAGE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Que ce soit dans le cadre d'un film, d'un reportage ou même d'une publicité, chaque tournage en Principauté doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Centre de Presse. Explications.

Les autorisations de tournage permettent à tout photographe ou équipe de télévision de procéder à des prises de vues professionnelles sur le territoire monégasque.

Du fait du rayonnement de la Principauté et de son activité chargée en événements, ce sont près de 600 demandes qui sont traitées chaque année par le Centre de Presse : Jean-Pierre Doria, Lydie Calvas-Blanchon et Manuel Vitali.

Et la charge de travail est conséquente !
Intégrées dans un système de Workflow, les demandes, dématérialisées, sont transmises aux Services concernés* puis transférées au Département de l'Intérieur pour validation. A l'issue du process ; l'autorisation est délivrée au demandeur.


L'équipe au Centre de Presse en charge des autorisations de tournage : Jean-Pierre Doria et Lydie Calvas-Blanchon (Attachés de Presse) autour de Manuel Vitali (Employé de Bureau)

Le Centre de Presse fait en sorte de répondre rapidement aux démarches, **la plupart des autorisations sont délivrées en moins de 24h.**

La Sûreté Publique s'assure de la légalité des équipes présentes en Principauté.

Et pour les resquilleurs : un aller simple au Centre de Presse pour se mettre en conformité avec les spécificités monégasques.

Par cette formalité, le Gouvernement oriente les équipes professionnelles internationales et les guide tout au long de leur tournage.

** En fonction des demandes et du type de tournage, certaines entités sont consultées pour validation, parmi elles le Service de Presse du Palais Princier et la Société des Bains de Mer.*

compétences DRHFFP : LE BILAN POSITIF DES FORMATIONS 2012

Organisées par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP), les formations sont des dispositifs qui ont pour objectif d'améliorer les compétences des fonctionnaires et agents de l'État.

Les formations sont classées en fonction de 10 thèmes clés qui couvrent l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être demandés aux fonctionnaires et agents dans le cadre de leur activité.

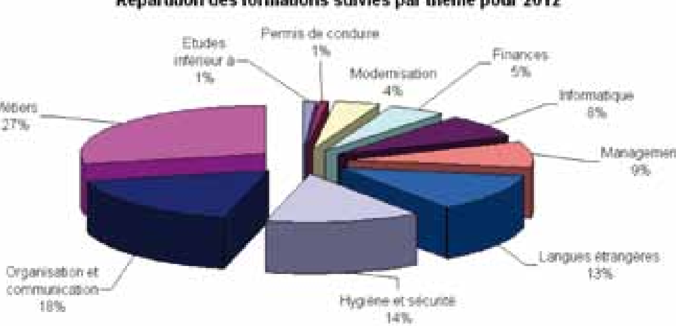
Plus de 150 formations générales sont proposées régulièrement par appel à candidature selon les pré-inscriptions sollicitées en entretien annuel d'évaluation. Des formations plus spécifiques sont étudiées au cas par cas en fonction d'objectifs précis et des besoins du service.

- **4.121 besoins de formation exprimés et 3320 besoins traités, 81% des demandes satisfaites (+9% vs 2011) (+19% vs 2010)**
- **559 sessions de formation organisées (+4,70% vs 2011)**
- **98,30 % du budget réalisé (+1,30%)**

1.468 fonctionnaires et agents formés en 2012
(+8% vs 2011 et +17% vs 2010)

Bilan 2012 :

- **13% du budget en Langues étrangères** : plus de 400 places occupées sur 3 sessions de 3 mois.
- **14% du budget en Hygiène & sécurité** : plus de 450 places occupées dont 86 Sauveteurs secouristes du travail et 76 Intervenants lutte incendie,
- La nouveauté 2012 : la formation aux Risques Psycho-Sociaux devient un thème d'actualité qui a reçu une attention soutenue de la part des 70 Chefs de Service et Adjoints formés.
Un atelier spécifique a été créé pour 2013 afin de compléter cette formation de base et d'aider à avoir une approche pertinente et efficace des problèmes de mal être au travail.
- **18% du budget en Organisation & Communication** : plus de 592 places occupées dont 331 personnes formées à l'accueil, 82 à la gestion du courrier, 65 à la gestion des archives, 28 pour la nouvelle formation Assertivité & Estime de soi ;
création d'une nouvelle formation gestion du stress.
Les nouveautés 2012 :
une campagne d'envergure relative à l'accueil des usagers a permis de rappeler les bases de la prise en charge de l'information et du renseignement des interlocuteurs de l'Administration.
Quant à la formation Assertivité & estime de soi, le nombre de demandes ne cesse d'augmenter tant elle semble correspondre à un besoin réel de positionnement des personnes face à leur vie professionnelle et aux interrelations entre collègues.
- **28% du budget pour les formations Métiers** : 963 places occupées.
Un programme spécifique à l'accueil des victimes mineures a été développé pour la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports au profit de tous les personnels en relation avec des enfants et des adolescents.
Le programme éco-gestes est toujours proposé et un projet relatif à l'éco-conduite est étudié pour 2013.
- Enfin, il convient de rappeler que **la plupart des Chefs de Service ont été formés à l'évaluation des politiques publiques** dans le cadre d'une démarche de définition d'indicateurs d'activité des services et de gestion des missions des directions ; ce programme est poursuivi en 2013.



modernisation

AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

Le 4 juin dernier, le Ministre d'État a assisté à la réunion des Directeurs et Chefs de Service relevant du Ministère d'État.

Cette réunion fait suite aux demandes exprimées lors des ateliers management et des petits-déjeuners du groupe MOSAR au cours desquels les Chefs de Service ont souhaité l'instauration de points réguliers avec leur Département d'une part, et avec le Ministre d'État et leur Département d'autre part.

Elle a permis, de mieux appréhender les préoccupations des Chefs de Service avec l'approche plus générale du Ministre et d'instaurer des échanges plus directs entre les participants.

Poursuivant ce même objectif, le Ministre d'État assistera de manière ponctuelle aux réunions des Chefs de Service organisées par les Conseillers de Gouvernements dans leurs Départements respectifs.


Le Ministre d'Etat entouré des Directeurs et Chefs de Service relevant du Ministère d'État, avant la réunion du 4 juin dernier.

internet

NOUVELLES FONCTIONNALITÉS SUR LE PORTAIL DU GOUVERNEMENT PRINCIER

Le portail du Gouvernement permet désormais de recevoir chaque semaine par courrier électronique le sommaire intégral « cliquable » du Journal de Monaco.



Bulletin hebdomadaire officiel publié par le Gouvernement, le Journal de Monaco contient les derniers textes réglementaires, insertions légales et commerciales ainsi que des annonces diverses. Celui-ci est disponible en version papier, mais aussi en version électronique.

Désormais, la mise en place d'une Newsletter permet de recevoir, dans sa boîte e-mail le sommaire du Journal de Monaco le lendemain de sa mise en ligne.

Il suffit pour cela de s'inscrire depuis le portail www.gouv.mc, dans la rubrique « Newsletters » et de renseigner l'adresse e-mail à laquelle doit être envoyée cette Newsletter hebdomadaire.

Cette nouvelle fonctionnalité émane directement des contributions des usagers.

En effet, l'Administration avait lancé il y a quelques mois un questionnaire en ligne permettant de contribuer à la modernisation du service public. Cette consultation a permis de recueillir de nombreuses suggestions.

Par ailleurs, il est désormais possible d'envoyer un commentaire ou de faire une suggestion depuis toutes les pages des sites Internet du Gouvernement.

Ces différentes mesures, qui s'inscrivent dans le cadre de la modernisation de l'Etat, traduisent la volonté du Gouvernement d'être à l'écoute de ses usagers et d'améliorer encore le service rendu au public.

SPORT

L'ÉQUIPE DE TENNIS DE LA FONCTION PUBLIQUE RÉALISE LE DOUBLE EN CHALLENGE INTER-ENTREPRISE

C'est la première fois en 9 ans qu'une équipe remporte deux finales du challenge inter-entreprise de tennis et réalise ainsi le doublé dans cette épreuve. Une belle performance pour la Fonction Publique !

Engagée depuis 2008 dans cette compétition, l'équipe du capitaine Yann Bertrand et de la vice capitaine Céline Cottalorda a remporté la finale Elite (hommes) et mixte samedi 15 juin.
Les messieurs sont venus à bout de la HSBC après des matches accrochés (2-2 mais vainqueur à la différence de jeux).
L'équipe mixte, quant à elle, a gagné sa finale contre le CHPG par un score sans appel de 4-0.


Le Ministre d'État, venu encourager l'équipe, est entouré de gauche à droite et de bas en haut de : Céline Cottalorda (Ministère d'État), Corinne Laforest de Minotty (IGA), Fabienne Pennacino (DEE), Yann Bertrand (CGD), Stephan Laforest de Minotty (Centre de presse). Arnaud Hamon (DAJ), Anthony de Sévelinges (DAU), Sophie Vincent (Service de l'Emploi) et Christian Collange (organisateur du challenge)

LE RECRUTEMENT DE LA PROMOTION VIVIER 2013 EST LANCÉ !

Le recrutement de 5 nouveaux « élèves fonctionnaires stagiaires » vient de paraître au Journal de Monaco du 21 juin 2013.
Les candidats désireux de postuler devront adresser leur dossier complet à la DRHFFP avant le 9 août 2013.
Retrouvez toutes les conditions du recrutement dans le Journal de Monaco en ligne sur **www.gouv.mc**

nominations à la sûreté publique



RICHARD MARANGONI

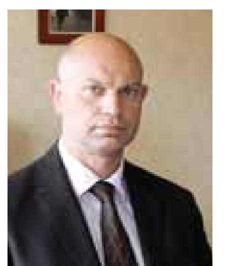
Par Ordonnance Souveraine en date du 18 mars dernier, **Richard Marangoni, Commissaire Principal, Chef de la Division de Police Urbaine à la Direction de la Sûreté Publique, est nommé Directeur-Adjoint de la Sûreté Publique.**
Il conserve ses fonctions de Chef de la Division de Police Urbaine.

Entré comme Agent, **le Commissaire Marangoni travaille au sein de la Sûreté Publique depuis près de 29 ans.** Sa carrière se caractérise par des affectations très diversifiées (Protection des Hautes Personnalités, Unité de lutte contre les stupéfiants, Responsable du Bureau des Matériels et de la Gestion Financière, Chef de Division de l'Administration et de la Formation...).

Nommé Inspecteur en 1984 puis Inspecteur Principal en 1995, **Richard Marangoni est Commissaire de Police depuis 5 ans.**

En 2012, **il a assuré les fonctions de Directeur de la Sûreté Publique par intérim,** jusqu'à la nomination de Régis Asso en qualité de Directeur de la Sûreté Publique, en février 2013.

Forte d'un effectif de près de 300 fonctionnaires, la Division de Police Urbaine a pour mission de maintenir un haut niveau de sécurité en Principauté et d'y préserver la paix. Son activité s'exerce donc essentiellement sur le terrain, notamment dans le cadre de ses missions de maintien de l'ordre public, de la sécurisation des établissements sensibles et des manifestations sportives, de la prévention et de la répression des infractions …



RÉMY LE JUSTE

Par Ordonnance Souveraine en date du 18 mars dernier, **Rémy Le Juste, Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique, est nommé Chef de la Division de Police Administrative.**
Il succède à Christian Carpinelli, admis à la retraite après 39 années d'activité *(cf JDA n°46).*

Le Commandant Principal Le Juste a intégré la Sûreté Publique en 1996 en qualité d'Agent de Police. Depuis plus de 17 ans, il a gravi les différents échelons et grades au sein de la Direction de la Sûreté Publique.

En 1998, il est nommé Inspecteur de Police puis Lieutenant-Inspecteur de Police en 2002 et Capitaine-Inspecteur de Police en 2003.

En 2008, Rémy Le Juste est nommé Commandant-Inspecteur avant de devenir Commandant de Police en 2010.

Aujourd'hui, Chef de la Division de la Police Administrative, le Commandant Principal Le Juste a sous sa responsabilité la Section des Résidents, la Section des Mineurs et de la Protection sociale et la Section des Enquêtes Administratives.

INAUGURATION DU LYCÉE TECHNIQUE ET HÔTELIER DE MONACO

Le 13 mai 2013, LL.AA.SS. le Prince Souverain et la Princesse Charlène ont inauguré le nouveau Lycée Technique et Hôtelier de Monaco (LTHM), en présence de nombreuses personnalités*.

Les temps forts de cette inauguration ont été successivement, la bénédiction de l'établissement par Mgr. Barsi, le discours de S.A.S. le Prince Souverain, l'allocution de M. Ghenassia, Proviseur du Lycée Technique et Hôtelier, suivi du dévoilement de deux plaques :

- *la plaque du Lycée Technique et Hôtelier, à l'entrée ;*
- *une plaque dédiée à Charles Scotto, ancien chef cuisinier monégasque, située dans les cuisines du Cordon d'Or.*

Comme l'a précisé le Prince Souverain dans son discours : ***« La livraison de ce bâtiment s'inscrit dans le cadre de l'amélioration constante des moyens pédagogiques au service de l'éducation de notre jeunesse, […] ce bâtiment neuf, lumineux, est doté de salles spécialisées permettant aux élèves de se préparer au mieux à leur futur métier ».***



Ouvert le 4 mars et situé dans le quartier de la Condamine, le LTHM accueille 474 élèves, encadrés par leurs 73 professeurs et 41 personnels administratifs.



** Notamment,* ***S.E. M. Michel Roger,*** *Ministre d'État,* ***S.Exc. Mgr Bernard Barsi,*** *Archevêque de Monaco,* ***Laurent Nouvion,*** *Président du Conseil National,* ***Michel Mourou,*** *Président du Conseil de la Couronne,* ***Philippe Narmino,*** *Directeur des Services Judiciaires,* ***Paul Masseron,*** *Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur,* ***Stéphane Valeri,*** *Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé,* ***Marie-Pierre Gramaglia,*** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme,* ***S.E. Mme Yvette Lambin-Berti,*** *Ambassadeur, Délégué Permanent de Monaco auprès de l'UNESCO,* ***Georges Marsan,*** *Maire de Monaco,* ***S.E. M. Hugues Moret,*** *Ambassadeur de France à Monaco,* ***Claire Lovisi,*** *rectrice de l'Académie de Nice,* ***Isabelle Bonnal,*** *Directeur de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports,* ***Valérie Corporandy,*** *Directeur Adjoint de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports et* ***Robert Ghenassia,*** *Proviseur du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco*

AGENDA CULTUREL

Comme chaque année, la Direction des Affaires Culturelles vous présente un programme d'exception pour un été culturel 2013 en toute originalité !



▶ Du 4 juillet au 15 septembre

exposition rétrospective
« Albert Diato. Céramiste et peintre »
Salle d'exposition du Quai Antoine Ier



▶ Du 7 juillet au 25 août

8e Festival d'Orgue de Monaco
Tous les dimanches,
à 17h en la Cathédrale de Monaco

www.festivalorguemonaco.com



▶ Du 8 juillet au 12 août

Le Fort Antoine dans la ville
Tous les lundis à 21h30
au Théâtre du Fort Antoine

www.fortantoinedanslaville.com

entrée libre et gratuite pour toutes ces manifestations

LA FONDATION PRINCE PIERRE À LA BIENNALE DE VENISE

FONDATION PRINCE PIERRE DE MONACO

Le 29 mai dernier, la Fondation Prince Pierre (FPP) s'est rendue à la 55e Exposition Internationale d'Art – La Biennale di Venezia.

En présence de Paul Masseron, **les membres de la Fondation ont présenté à Venise le projet artistique de Dora Garcia** intitulé, *The Joycean Society*, créé grâce au crédit à la production d'œuvres nouvelles attribué dans le cadre du 45e Prix International d'Art Contemporain (PIAC) de la FPP.

The Joycean Society est un film réalisé autour d'un groupe de lecture du livre Finnegans Wake de James Joyce, et de la société constituée par les étudiants, admirateurs et amateurs de cet ouvrage, souvent considéré comme le « livre le plus difficile au monde ».

L'œuvre, présentée dans le cadre de la Biennale de Venise, sera visible à l'espace Punch, situé sur l'île de la Giudecca jusqu'au 24 novembre 2013.

En 2012, Le Conseil Artistique de la FPP avait attribué le 45e PIAC à l'artiste espagnole Dora Garcia pour son projet artistique « The Deviant Majority ».



Autour de S.A.R. la Princesse de Hanovre, Présidente de la Fondation Prince Pierre, Jean-Charles Curau, Secrétaire général, Abdellah Karroum, Directeur artistique du PIAC, Dora Garcia, lauréate du 45e PIAC et Marie-Claude Beaud, Vice-Présidente du Conseil artistique du PIAC.

LES CARABINIERS DU PRINCE

« 1.000 KM POUR 1.000 ENFANTS » : ILS EN ONT RÊVÉ … JEAN-CHRISTOPHE AGOSTA L'A FAIT !

De la place du Palais Princier à Monaco à la Place Vendôme à Paris, Jean-Christophe Agosta, Brigadier, a parcouru 100 km par jour, du 29 mai au 8 juin dernier.

Cet exploit sportif exceptionnel a permis de récolter 60 000 € au profit de l'association « Louis Carlesimo » qui œuvre pour les enfants malades.

Soutenu par S.A.S le Prince Souverain, présent au départ de la course, **et par toute la Compagnie des Carabiniers du Prince, Jean-Christophe Agosta a été épaulé par « le Carlesimo Trophy team »** notamment **composé de Bernard Boucher,** Brigadier, **Laurent Bouin,** Carabinier de 1ère Classe et **Rodolphe Perruchon,** Carabinier.

Revivez cet exploit, étape par étape, sur www.carlesimo-trophy.org





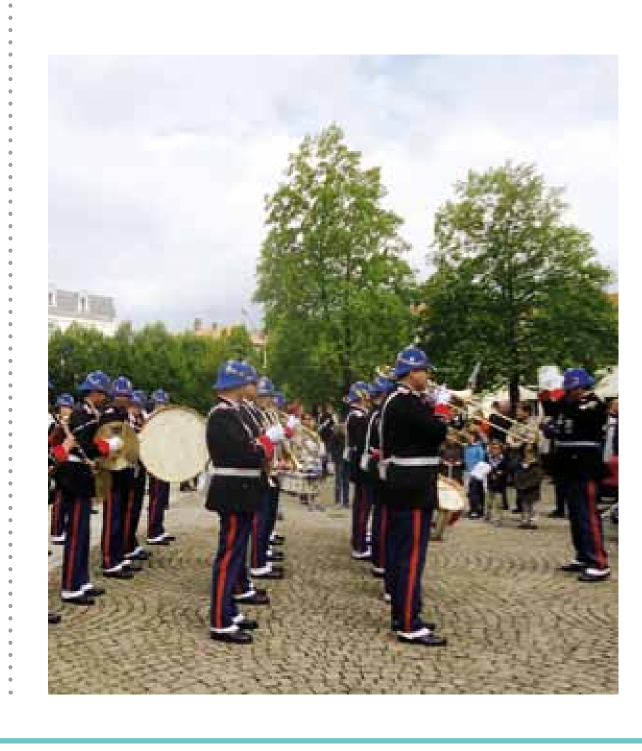
En présence de S.A.S. le Prince Souverain, Jean-Christophe Agosta prend le départ depuis la Place du Palais de la course « 1.000 km pour 1.000 enfants »

8 juin 2013. Place Vendôme à Paris. Jean-Christophe Agosta entouré de son équipe technique et de ses soutiens.

LA FANFARE DES CARABINIERS DU PRINCE, INVITÉE D'HONNEUR DES GRANDS PRIX NATIONAUX (GPN) DE MUSIQUE

Le 18 mai dernier, la Fanfare des Carabiniers du Prince, a participé aux GPN de musique qui se sont déroulés à Bayonne du 17 au 19 mai 2013.

Puisant dans leur répertoire éclectique, les musiciens emmenés par le Major Escaffre ont enchanté le public et fait découvrir une autre facette de la Principauté, à travers la Fanfare des Carabiniers.



missions

DIVISION DES RECETTES ET DES TAXES : COLLECTE, SAISIE ET ENCAISSEMENT DE LA TVA EN PRINCIPAUTÉ

Au sein de la Direction des Services Fiscaux, dirigée par Antoine Dinkel, la Division des Recettes et des Taxes, est placée sous l'autorité d'Albert Puons. Elle est composée d'une équipe jeune et dynamique de 10 personnes

Cette Division assure la collecte, la saisie et l'encaissement de la TVA de toutes formes de sociétés et personnes physiques assujetties à la TVA, sur le territoire monégasque.

Chaque mois, la Division traite en moyenne 4.500 déclarations qu'elle reçoit par formulaire papier, point de contact avec l'assujetti.
Ces déclarations peuvent aujourd'hui être dématérialisées grâce au service e-TVA qui, sécurisé et accessible sur le portail Internet du Gouvernement, est effectif après signature d'une convention avec l'Administration fiscale.



Le formulaire de déclaration de TVA

Les assujettis reçoivent de la Division des Recettes et des Taxes leur formulaire de déclaration à un rythme mensuel, trimestriel ou annuel, suivant des critères déterminés par le Code des Taxes sur le Chiffre d'Affaires.

La Division des Recettes et des Taxes : de g. à d. : Patrick Manzone, Florent Battistel, Kévin Limone, Albert Puons, Sabrina Houry, Laurent Martinelli et Mylène Courdesse (assise).
Absents de la photo : Marc Tamoglia, Thierry Minioni, Fabienne Giannini et Anthony Costaglioli

En retour, **l'équipe de la Division effectue une première analyse des montants, avant de les saisir dans une base de données sécurisée.**
Les règlements peuvent être effectués par chèque (déclaration par courrier), espèces (déclaration portée au guichet) et virement bancaire (déclaration adressée par courrier avec mention de la nature du règlement) ou par prélèvement à échéance pour la e-TVA.
Après vérification, la Division peut également effectuer des restitutions de TVA (remboursement du crédit disponible), si la TVA déductible de l'assujetti est supérieure à sa TVA collectée.
Les déclarations incomplètes ou erronées font l'objet d'un courrier ou d'un appel téléphonique pour un retraitement rapide.

Les dossiers à forts enjeux ou présentant des manquements ou anomalies sont vérifiés et traités par le Receveur et Receveur-Adjoint, sous la responsabilité de l'Inspecteur. Ainsi, **les retardataires sont relancés et suivis de manière individuelle,** pour leur mise en conformité avec l'Administration fiscale.

L'activité de la Division connaît des moments forts chaque mois. C'est pourquoi les règlements sont échelonnés mensuellement sur 3 dates d'échéance : les 14, 20 ou 25 du mois.

La Division a également un rôle de conseil et d'information auprès des assujettis qu'elle peut recevoir dans ces locaux, notamment pour les déclarations de début d'activité, de radiation ou d'autres renseignements par voie téléphonique.

Elle travaille en étroite collaboration avec les autres Divisions « Enregistrement et Timbre » ou « Hypothèques » de la Direction des Services Fiscaux dans le but d'avoir une vision d'ensemble des assujettis. Par ailleurs, elle assure l'encaissement de l'Impôt sur les Bénéfices (ISB) : la collecte et le contrôle étant assurés par la Division de « Impôt sur les Bénéfices ».

Des statistiques quotidiennes, mensuelles, trimestrielles et annuelles sont établies par la Division afin de disposer d'une vision en temps réel du produit des impôts et taxes encaissés à Monaco par ce service.
Rappelons que la TVA a représenté en 2012 près de 65% des recettes du Budget de l'État.

Repères

La Division traite en moyenne
- **200** dossiers par jour
- **4.500** dossiers par mois
- **260** adhérents au service e-TVA en 2012 correspondant à 17% du total de la TVA collectée la même année.

Les taux de TVA
- **5,5 %** : produits alimentaires, abonnements gaz, électricité, livres…
- **7 % :** transport de voyageurs, restauration, travaux d'amélioration de logement …
- **19,6 %** : vente de biens et de prestations de service

actu en images

PRÉSENTATION DU PLAN ACCUEIL AUX COMMERÇANTS DE MONACO

Le Ministre d'État Michel Roger, entouré de S.E. M. Henri Fissore, Ambassadeur auprès du Ministre d'État, et de Laurence Garino Chef de Service du Monaco Welcome & Business Office, a présenté le plan global accueil aux principaux représentants des commerçants de la Principauté. *Ont assisté notamment à cette réunion Philippe Clérissi, Conseiller national et Nicolas Matile Narmino, Président de l'UCAM.*

Il s'agissait de mettre plus particulièrement l'accent sur la démarche liée à l'amélioration de l'accueil en Principauté et la création du label « Monaco Welcome Certified ».



Cette mesure répond à l'esprit de la feuille de route fixée par S.A.S. le Prince Souverain en juillet 2010 et au renforcement de l'attractivité de la Principauté. Le Conseil Stratégique pour l'Attractivité avait en effet communiqué, en février 2012, ses premières réflexions, parmi lesquelles l'idée de mettre en place un Plan destiné à améliorer encore davantage l'accueil - et sa qualité - aussi bien dans l'Administration que dans le secteur privé.



27 juin 2013

tourisme

PROMOUVOIR LA *DESTINATION MONACO* PENDANT LE GRAND PRIX DE FORMULE 1

Chaque année, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) assure la promotion de la destination Monaco lors du Grand Prix de Formule 1, événement sportif d'envergure internationale.

La Direction du Tourisme et des Congrès, placée sous la responsabilité de Guillaume Rose, dispose d'une tribune avenue d'Ostende lui permettant d'accueillir ses invités principalement européens, professionnels du Tourisme d'Affaires, de Loisirs et journalistes de la presse internationale.

Partagée avec le Grimaldi Forum, **cette tribune, offrant un point de vue unique sur la course du dimanche et les essais du samedi, est réservée à 170 personnes.**

La prise en charge des invités s'opère dès leur arrivée à l'aéroport de Nice où des navettes privées assurent la liaison avec la Principauté. Les invités accueillis pour un petit-déjeuner aux bureaux de la DTC, partagent un apéritif et un déjeuner sur site au Théâtre Princesse Grace, avant d'admirer les exploits sportifs des coureurs.



Les équipes de la DTC et du Grimaldi Forum mobilisées chaque année, à l'occasion du Grand Prix de Formule 1

Le Grand Prix de Formule 1 est l'une des occasions privilégiées pour la DTC de renforcer les liens avec ses interlocuteurs professionnels, promouvoir la destination Monaco auprès de la presse et des plus importants Tour Opérators et surtout fidéliser les organisateurs de grands congrès.

Chaque année, les équipes de la DTC et des bureaux de représentation à l'étranger se mobilisent donc pour assurer le succès de ces moments d'exception.

La salle du déjeuner pour les invités de la DTC et du Grimaldi Forum

BUDGET PRIMITIF 2014 : GRAND ORAL POUR TOUS !

La Direction du Budget et du Trésor, placée sous la responsabilité d'Isabelle Rosabrunetto, **a reçu** tout au long du mois de mai 2013, **l'ensemble des entités administratives** (environ 60) **venues défendre pour 2014 leurs propositions de dépenses de fonctionnement courant, de subventions aux entités placées sous leur tutelle, leurs dépenses d'investissements ainsi que leurs programmes** (projets spécifiques à durée limitée ou nouvelle mission pérenne d'un service), **lors « d'un grand oral ».**

Rappel

Chaque année, l'élaboration du Budget de l'État suit des étapes précises et implique l'ensemble de l'Administration.

- **Avril :** la Direction du Budget et du Trésor examine, compile, analyse les recettes prévues par les services et détermine l'enveloppe maximale des dépenses ordinaires.
- **Mai :** rencontres une à une des entités administratives.
- **Juin :** discussions entre la Direction du Budget et du Trésor, les Départements et le Secrétariat Général du Ministère d'État concernant les propositions d'inscriptions budgétaires des entités.
- **Juillet :** les arbitrages budgétaires sur les grands équilibres et les programmes sont arrêtés par délibération du Conseil de Gouvernement.
- **Septembre :** le projet de Budget Primitif est déposé au Conseil National.
- **Décembre :** Le Conseil National se prononce et vote la Loi de Budget, après des séances de questions / réponses avec le Gouvernement.

Pour les équipes du Budget et du Trésor, ce marathon est **l'opportunité de faire un point annuel avec chaque entité de l'Administration, d'assurer la coordination entre les besoins des différents services, d'améliorer la cohérence, sur le plan budgétaire, des actions et interventions de l'État.**

C'est également l'occasion d'une mise en perspective des nouveaux projets des Services à travers l'établissement de la liste des programmes de l'année, en harmonie avec le programme gouvernemental d'actions du Gouvernement.

Direction Budget et Trésor : la préparation budgétaire

La Direction du Budget et du Trésor rencontre tous les Services et Directions de l'Administration pour discuter du budget primitif 2014.

Ici avec Christine Sosso-Harlé, Directeur de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers

santé publique

FUTUR CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE : UN PROJET FONCTIONNEL POUR L'EXCELLENCE DES SOINS

A la suite d'une ultime réunion le 9 avril 2013, S.A.S. le Prince Souverain a choisi le groupement lauréat pour la réalisation du nouveau Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG).

Le choix du lauréat du concours intervient au terme d'un processus lancé au premier trimestre 2012 par un appel à candidatures, auquel ont répondu treize groupements internationaux.

Les axes de travail fixés en collaboration entre le Département des Affaires Sociales et le CHPG, s'appuyaient **sur un projet médical adapté à la fois aux futures modalités de remboursement des caisses d'assurances maladies (T2A), ainsi qu'au progrès de la médecine ; la capacité du futur CHPG devant répondre aux besoins de la Principauté et des habitants d'un bassin de population de 125.000 personnes, allant de la frontière italienne à Villefranche-sur-Mer.**



Futur Centre Hospitalier Princesse Grace (simulations graphiques)



Le projet sélectionné répond à d'importantes exigences telles que : l'implantation sur un site contraint, le maintien de l'hôpital actuel en exploitation pendant les travaux, l'avenue Pasteur traversant le site, des hauts critères environnementaux et de fonctionnalités, l'intégration d'un vaste parking, la maîtrise du budget et des coûts de fonctionnement…

Le projet lauréat de 394 lits et places auxquels s'ajoutent les 44 lits en psychiatrie, maintenus dans l'actuel pavillon Louis II, garantit la meilleure fonctionnalité hospitalière, qui permettra de préserver l'excellence des soins, avec un coût de fonctionnement rationalisé.

L'objectif est à présent de livrer cet hôpital en 2026, avec une première phase achevée en 2022.

ORGANISATION DE TRAVAIL ET PLANNING

Le futur Centre Hospitalier Princesse Grace est un projet transversal entre le Département des Affaires Sociales et de la Santé (DASS) et le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme (DEEU).

Il s'agit donc, avant tout, d'un travail collectif nécessitant l'implication de tous les acteurs concernés dans la recherche d'un consensus.

Le projet du futur Centre Hospitalier Princesse Grace s'est articulé autour de plusieurs phases :

- En 2011, définition du Programme Capacitaire du Nouvel Hôpital, sous la responsabilité du DASS,
- Constitution d'un groupe de travail* piloté par le DEEU et le Service des Travaux Publics (en étroite collaboration avec le Département des Affaires Sociales et de la Santé et le CHPG) pour mener les études de faisabilité sur cinq sites identifiés en Principauté,
- **Juin 2011 : la Partie Est du site actuel est sélectionnée comme étant la plus adéquate pour accueillir le futur Centre Hospitalier Princesse Grace,**
- **Septembre 2011 : Elaboration du Programme Technique détaillé (PTD) :** programme détaillant avec précision les exigences et les besoins attendus du futur Centre Hospitalier,
- **18 janvier 2012 : dernière réunion concernant le PTD** à l'issue de laquelle la phase de concours d'architecture a été lancée,
- **11 septembre 2012 :** présentation du PTD aux Instances du Centre Hospitalier Princesse Grace,
- **Avril 2013 : choix du groupement retenu par S.A.S. le Prince Souverain.**
- **Juin 2013 : signature du contrat de maîtrise d'œuvre** par S.E. M. Michel Roger, en présence des Conseillers Marie-Pierre Gramaglia et Stéphane Valeri ainsi que des membres du groupe de travail.



7 juin 2013. Signature du contrat de maîtrise d'œuvre par SEM le Ministre d'Etat et M. Régis Damour (Représentant du Groupement retenu), en présence de Stéphane Valeri, Marie-Pierre Gramaglia, Patrick Bini, Andrér Garino, des représentants du Groupement retenu et des Fonctionnaires concernés par le projet.

Il est important de noter **que toutes les phases du projet du futur Centre Hospitalier Princesse Grace sont soumises à la validation de la Cellule de Suivi et d'Arbitrage** où siège également le Département des Finances et de l'Economie, pour assurer le suivi financier de cette opération.

** Olivier Lavagna (Directeur du Service des Travaux Publics - DEEU), Samy Touati (Chargé de Mission - DEEU), Yannick Valet (Service des Travaux Publics - Directeur de Projet - DEEU), Céline Caron (Conseiller Technique - DASS), Patrick Bini (Directeur du CHPG), Jean-Luc Pesce (CHPG - Directeur Adjoint chargé de l'Administration Générale), Jean-Louis Revelli (Ingénieur Hospitalier, Responsable des Services Techniques), Benoîte De Sevelinges (CHPG - Directeur Adjoint en charge des ressources matérielles)*

bilan

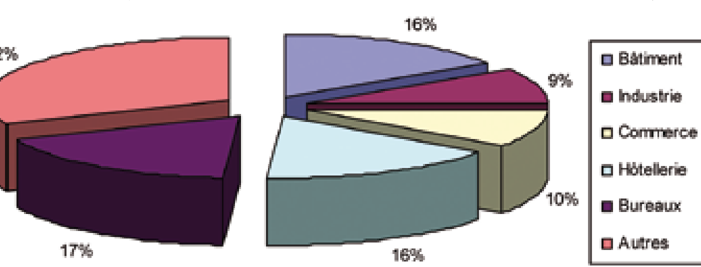
LE MARCHÉ DE L'EMPLOI 2012 EN PRINCIPAUTÉ RESTE POSITIF

Dans un contexte international qui demeure incertain, les chiffres de l'emploi en Principauté, communiqués par le Service de l'Emploi de la Direction du Travail indiquent un maintien de l'activité économique à Monaco.

▶ Marché de l'emploi :

- 49.610 actifs publics et privés travaillent en Principauté :
  - 45.442 dans le secteur privé
  - 4.168 dans le secteur public

RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI 2012 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Le nombre total des actifs poursuit son augmentation en 2012 avec 49.610 personnes, alors qu'il s'élevait à 48.698 en 2011 (les données 2011 ont été corrigées en 2012 par rapport au nouveau mode de calcul des Caisses Sociales monégasques).

Les premiers chiffres du 1er trimestre 2013 indiquent une tendance positive du marché de l'emploi avec 784 emplois de plus qu'en 2012 (+1,7%).

▶ Les offres d'emploi

- 23.858 offres d'emploi ont été enregistrées par le Service de l'Emploi en 2012.

FOCUS SUR… LES EMPLOIS SAISONNIERS, AVEC LE SERVICE DE L'EMPLOI

Hôtel

RESTAURANT

Trait d'union essentiel entre les employeurs et les demandeurs d'emploi, le Service de l'Emploi, qui assure ses missions* habituelles, répond également, chaque année, aux besoins du marché de l'emploi saisonnier.

Les emplois saisonniers, par définition à durée déterminée, suivent la saison touristique estivale, qui débute en Principauté vers la mi-avril et s'étend jusqu'au mois d'octobre.

Typologie des salariés

Les emplois saisonniers ont la particularité de s'adresser à deux types de population :

- **Les saisonniers « professionnels »** qui, chaque année, profitent de la saison estivale pour travailler sur une durée de cinq à six mois.
- **Les jeunes recherchant un job d'été,** pendant les vacances scolaires, pour travailler de juin à septembre. Ces jeunes sont accompagnés au Service de l'Emploi par la Cellule Emploi Jeunes, spécialement dédiée à leur profil.

Les secteurs d'activités

- **Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration** sont ceux qui ont le plus recours aux emplois saisonniers, afin de répondre au surcroît d'activité pendant la saison estivale.
- **Les banques, commerces et entreprises du secteur tertiaire …** font appel aux emplois saisonniers de plus courte durée pour des postes administratifs. Les jeunes trouvent ainsi des jobs d'été pour des remplacements de salariés en congés.

Pour répondre aux entreprises et aux demandeurs d'emploi, le Service de l'Emploi se mobilise dès le mois de mars, et met tout en œuvre pour participer à cette dynamique particulière du marché de l'emploi en Principauté.

Au vu des premières statistiques du Service de l'Emploi, les emplois de la saison estivale suivent la tendance positive du marché de l'emploi 2013 à Monaco.

** Centralisation des offres d'emploi, autorisations d'embauchage, permis de travail, accueil et orientation des demandeurs d'emploi, respect de la priorité d'emploi … (cf JDA n°45)*

actu en images

JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA RÉSIDENCE « *A QIETÜDINE* »

15 mai 2013

Le 15 mai dernier, la Résidence « A Qietüdine » a ouvert ses portes au public pour un moment de découverte et de présentation de ce lieu de vie moderne et chaleureux.

Une rencontre avec Nathalie Amoratti-Blanc, attachée de Direction, des représentants de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale et des professionnels de santé a permis aux visiteurs de mieux connaître et apprécier la résidence.

Cette opération a été l'occasion de faire découvrir cet établissement et l'ensemble des prestations offertes. Un représentant du Service Social a également informé les visiteurs des différentes aides en vigueur.

Les professionnels de la santé : médecins, kinésithérapeutes et aides à domicile de la Principauté et des environs étaient invités à découvrir la résidence.

A noter : *il est possible de visiter « A Qietüdine » du lundi au vendredi, de 9h à 19h.*



A Qietüdine
5/7 avenue du Port
98000 Monaco
Tél : 99 99 79 00

missions

LA SECTION CONCESSIONS DE LA DAU : GARANT DE LA PROPRETÉ, DE LA GESTION DES DÉCHETS ET DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉNERGIE DE LA PRINCIPAUTÉ

Au sein de la Direction de l'Aménagement Urbain, la Division Eau-Énergie-Propreté abrite la Section Concessions qui assure le contrôle, le suivi et l'exécution des Services de trois Sociétés concessionnaires : la SMA (gestion des déchets et nettoiement), la SMEaux (distribution de l'eau potable) et la SMEG (électricité, gaz et chaleur et froid).

Jean-Luc Puyo, Directeur de l'Aménagement Urbain, exerce auprès de ces 3 sociétés Concessionnaires la fonction de Commissaire de Gouvernement et assiste à certaines de leurs Assemblées Générales.



L'équipe de la Section Concessions.
De g. à d. : Laurence Marty, Jean-Michel Rossi, Gilles Cellario, Jean-Marc Bardy, Eric Bottin et Marc Ria

Placée sous l'autorité de Gilles Cellario, la Section Concessions représente près de 50% du budget de la DAU. Ses missions, peu connues, touchent au quotidien des habitants, travailleurs et visiteurs de la Principauté. Elles sont une des composantes de l'attractivité de Monaco.

Elle est composée d'une équipe de 3 Chefs de Section, chacun dédié à une société Concessionnaire, avec la collaboration d'un contrôleur sur le terrain ainsi que d'un contrôleur travaillant directement à l'usine de traitements des déchets.

les missions de la Section Concessions

	SMA Laurence Marty (Chef de Section)	SMEaux Marc Ria (Chef de Section)	SMEG Jean-Marc Bardy (Chef de Section)
Les missions communes aux trois Chefs de Section	Élaboration des cahiers des charges, Contrôle de la bonne exécution des services, Contrôle de la facturation, Gestion des incidents et des avaries, Suivi des réglementations européennes – Suivi statistiques, Gestion au quotidien des relations avec la société concessionnaire, les usagers, les associations…, Présence directe sur le terrain pour mener à bien ces missions, Collaboration transversale avec l'ensemble des Sections et Divisions de la DAU		
Les missions spécifiques suivant les contrats de Concessions	Suivi de la gestion des déchets qui intègre la collecte et le traitement de ces derniers avec la mise en place du tri sélectif, Veille technologique pour amélioration constante du traitement des déchets (ex. Test de compacteur solaire à Fontvieille), Service gratuit pour les usagers	Suivi de la distribution de l'eau potable en Principauté, Suivi du traitement des eaux usées et des eaux résiduaires, Suivi de la maintenance des bornes de puisage, fontaines et de 350 bornes incendies, Suivi et contrôle de la qualité de l'eau, Tarifs fixés par l'État	Suivi de la distribution de l'énergie en Principauté, Contrôle de la consommation globale, Suivi du fonctionnement des postes de transformation, Conseils pour la maîtrise d'énergie, Contrôle des factures de Services et Directions de l'Administration, Veille technologique de nouvelles sources énergétiques (solaire thermique, photovoltaïque…) Calcul et fixation du prix de l'énergie, basé sur les tarifs français.
Missions sur le terrain Eric Bottin Contrôleur	Suivi du nettoiement des espaces publics de Monaco (quels que soient les événements), Suivi des chantiers en collaboration avec les Chefs de section		
Usines – Jean-Michel Rossi Contrôleur sur site	Usine de traitement des déchets, Usine de traitement des eaux et Centrale Chaud / Froid Interlocuteur privilégié des Chefs de Section et des représentants des usines, Contrôle et suivi des déchets entrants et sortants et des émissions de l'usine, Contrôle technique sur site		

L'usine de traitement des déchets (en lien avec la SMA) et l'usine de traitement des eaux (en lien avec la SMEaux) se trouvent sur un même site à Fontvieille.

Depuis plus de 30 ans, l'activité de l'usine de traitement des déchets est valorisée. Les vapeurs générées sont exploitées par la Centrale Chaud / Froid qui produit de l'énergie électrique redistribuée par la SMEG. Ces vapeurs alimentent également en eau chaude et eau glacée (climatisation) le secteur de Fontvieille et les nouveaux bâtiments de l'Ilot Canton ainsi que ceux des Jardins d'Apolline et le Lycée Technique et Hôtelier de Monaco.

publication

LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉDITE UN GUIDE POUR UNE CONSOMMATION ALIMENTAIRE RESPONSABLE

Depuis plusieurs semaines, un guide édité par la Direction de l'Environnement présente à chacun des conseils et astuces pour mieux consommer au quotidien.

Cet éco-guide a pour vocation d'accompagner tous ceux qui le souhaitent dans leurs achats alimentaires quotidiens, en leur donnant des pistes pour une consommation alimentaire plus responsable. Il présente également un calendrier des produits de saison et une nomenclature des labels pour une consommation durable.



Distribué à l'ensemble des Services et Directions de l'Administration, ce guide est également accessible au grand public sur le portail internet du Gouvernement.*

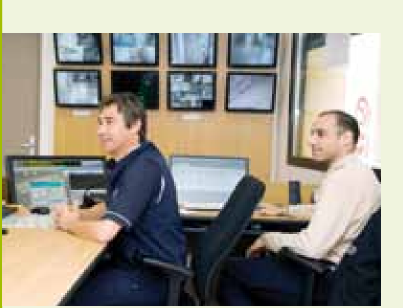
Il est également distribué gracieusement dans le cadre d'événements et de journées de sensibilisation à l'environnement auxquels participe le Gouvernement Princier.

Au sein de la Direction de l'Environnement, placée sous la direction de **Cyril Gomez, Valérie Davenet,** Adjoint au Directeur, et **Vincent Gaglio,** Chef de Section, **ont supervisé la réalisation de ce guide, en lien avec Jean-Laurent Imbert,** Administrateur au Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.

*Découvrez le guide sur www.gouv.mc / Un État moderne / l'éco-responsabilité de l'Administration / Publications l'éco-responsabilité de l'Administration / Publications

mobilité

LE PARKING SAINT ANTOINE OUVERT DEPUIS LE 20 MARS 2013



Les agents du Parking Saint Antoine

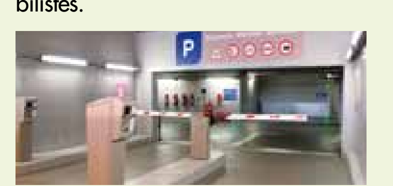
Situé dans la nouvelle Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Saint Antoine, ce nouveau parking, ouvert le 20 mars 2013, est géré par le Service des Parkings Publics (SPP), placé sous la responsabilité de Christophe Prat.

Il dispose de 632 places pour les véhicules légers et de 32 emplacements bus. Le parking poids lourd (63 emplacements) est uniquement réservé aux abonnés.

Les agents du SPP effectuent un roulement sur 24h pour en assurer l'exploitation 7 jours sur 7.

Cet ouvrage vient renforcer le nombre de parkings publics réalisé par le Gouvernement Princier.

Aujourd'hui, en Principauté 46 parkings sont ouverts au public ce qui représente plus de 17.000 places de stationnement pour les automobilistes.



FLOTTE SOUS PAVILLON MONÉGASQUE ET PERMIS « MER » : MODE D'EMPLOI

Parmi ses nombreuses missions, la Direction des Affaires Maritimes (DAM) a notamment en charge la flotte sous pavillon monégasque et la délivrance des permis « mer ».



L'équipe de la Direction des Affaires Maritimes

LES PERMIS « MER »	LA FLOTTE SOUS PAVILLON MONÉGASQUE
Il existe **2 catégories de permis « mer » :** le permis **de type A** ou côtier permettant à son titulaire de s'éloigner jusqu'à 5 milles des côtes **et le permis B** ou hauturier sans limite de navigation.	**1.200 embarcations** sont aujourd'hui enregistrées **sur le registre de la flotte monégasque** et battent pavillon national.
Les candidats peuvent se présenter aux permis « mer » en candidats libres ou après avoir suivi une formation auprès d'un bateau-école.	**Chaque année, la DAM comptabilise plus de 200 mutations de propriété.**
Le permis côtier est réussi après avoir satisfait aux épreuves théoriques et pratiques alors que seules des épreuves théoriques sont demandées pour le permis hauturier.	Le délai moyen à la DAM pour l'enregistrement des formalités varie de 5 à 10 jours (à compter de la réception du dossier complet).
Les permis « mer » monégasques peuvent également être délivrés par équivalence à un permis français ou italien. Ils sont pleinement reconnus en France mais de façon plus aléatoire dans les autres pays.	**Chaque embarcation sous pavillon monégasque possède un document officiel** appelé «acte de naturalisation des navires» **qui constitue son titre de navigation.** Ce titre de navigation, pour être valable, doit revêtir une estampille millésimée renouvelable chaque année après paiement du droit annuel de navigation auprès de la DAM.
En 2012, 239 permis (toutes catégories confondues) **ont été délivrés à Monaco par la DAM.**	**Chaque navire sous pavillon monégasque doit arborer à sa poupe son nom accompagné de celui de Monaco.** Pour les navires de moins de 12 mètres, l'apposition de plaques d'immatriculation est également obligatoire.
	Les propriétaires désireux d'engager un capitaine ou un équipage plus nombreux doivent en faire la déclaration à la DAM afin d'obtenir un rôle d'équipage.

dossier spécial

1993 Monaco à l'ONU 2013

LA MISSION PERMANENTE DE MONACO À GENÈVE : HISTORIQUE, MISSIONS ET DOMAINES D'ACTION PAR S.E. MME CAROLE LANTERI



Le lundi 4 février 2013, S.E. Mme Carole Lanteri, nommée Ambassadeur, Représentant Permanent de la Principauté auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales ayant leur siège en Suisse par Ordonnance Souveraine N°4156 du 22 janvier 2013, **présente ses Lettres de créance à M. Kassym-Jomart Tokayev, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève**

Depuis son ouverture en 2000, la Mission permanente de la Principauté de Monaco a vu se succéder cinq Ambassadeurs et son personnel s'accroître :

- S.E. M. Bernard Fautrier : 2000 – 2003
- S.E. M. Gilles Noghès : 2003 – 2004
- S.E. M. Philippe Blanchi : 2004 – 2006
- S.E. M. Robert Fillon : 2006 – 2013
- S.E. Mme Carole Lanteri : Depuis janvier 2013

En parallèle à cela, son activité n'a cessé d'augmenter tant sur le plan politique qu'en termes de contributions volontaires versées à différents Programmes et Organisations internationales ayant leur Siège à Genève.

Genève est depuis le XIX[e] siècle la capitale de l'action humanitaire avec la fondation en 1863 du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Après la 2[de] guerre mondiale et la création des Nations Unies, l'Office des Nations Unies s'est installé dans l'ancien Siège de la Société des Nations. Autour de ce pôle qui rassemble le Secrétariat, des services des Nations Unies et la Commission économique pour l'Europe, différentes instances onusiennes y ont établi leur Siège ; certains, leur bureau européen (PNUE, par exemple) et pour d'autres un bureau de liaison (PAM, FAO, ONUDI).

Genève accueille également des organisations internationales ne faisant pas partie du système des Nations Unies mais qui travaillent étroitement avec ces dernières comme l'OMC (commerce), le Mouvement de la Croix Rouge, l'OIM (migrations), le Fonds mondial de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le Sida, l'OIPC (protection civile)

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'ONUSIDA, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), l'Union internationale des Télécommunications (UIT), le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), le Secrétariat International pour la Réduction des Catastrophes (ISDR), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), la Conférence du Désarmement (CD) y ont leur siège mondial.

Monaco a choisi de se positionner sur certains domaines, en particulier l'humanitaire (urgences et réfugiés), les droits de l'homme, la santé, la propriété intellectuelle et l'environnement.



Janvier 2011. José Badia à Genève aux côtés de l'équipe de la Mission de représentation à Genève.
de g. à d. : Carole Lanteri, Martine Garcia, Valérie Campone et S.E. M. Robert Fillon, Ambassadeur en 2011.
Absent de la photo : Gilles Realini (2[e] Secrétaire)

À ce titre, **la Principauté est particulièrement active au sein de l'OMS, de l'ONUSIDA et de l'OMPI** ; où elle a une place reconnue et compte parmi les États les plus influents au sein de ces organisations.

Monaco s'investit également dans certaines négociations intervenant au sein des autres organes et Organisations, **comme le Conseil des Droits de l'Homme, certains sujets abordés à l'UIT ou l'OMM ou la CEE/ONU par exemple.**
La Mission suit également de très près les travaux menés au sein du HCR et du CICR.

Enfin, la Principauté est un bailleur de fonds important – eu égard à sa taille et à sa population – d'un certain nombre des organisations présentes à Genève. Ainsi nous sommes le 29[e] bailleur de fonds en valeur absolue de l'OMS (et le 1[er] par habitant de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite), dans les 10 premiers donateurs en ratio par habitant du HCR et un donateur régulier en matière d'intervention humanitaire d'urgence.

nomination



Bénédicte Schutz

Par Ordonnance Souveraine, **Bénédicte Schutz**, Adjoint au Directeur de la Coopération Internationale, **est nommée en qualité de Directeur de la Coopération Internationale à compter du 20 avril 2013.**

Elle succède à **Jérôme Froissart, nommé** à cette même date **Secrétaire Général de l'AMADE Mondiale** (Association Mondiale des Amis de l'Enfance).

Après un stage en 1995 à la mission de Monaco auprès des Nations Unies à New York, Bénédicte Schutz, Diplômée d'un DEA en Sciences Politiques et d'un DESS Aide humanitaire internationale, a été consultante auprès de l'UNESCO et a travaillé au sein de plusieurs ONG internationales en France et à l'Etranger

De 2002 à 2004, elle part vivre au Mali où elle travaille pour l'Ambassade de France en qualité de Responsable du Fonds Social de Développement du Service de Coopération et d'Action Culturelle.

Fin 2004, Bénédicte Schutz intègre l'administration monégasque et devient Déléguée de Monaco auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), avant d'être nommée Responsable de programmes, en 2007, à la Direction de la Coopération Internationale.

En août 2010, Bénédicte Schutz est nommée Adjoint au Directeur de la Coopération Internationale avant sa récente nomination en qualité de Directeur

Nous présentons à Bénédicte Schutz et Jérôme Froissart tous nos vœux de succès et de réussite dans leurs nouvelles fonctions respectives.

diplomatie

LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES PUBLIE LE RAPPORT DE POLITIQUE EXTÉRIEURE 2012 DE MONACO



Le Rapport de Politique Extérieure présente les activités prioritaires accomplies par le Gouvernement Princier en matière de politique étrangère au cours de l'année 2012.

Dans un contexte international profondément marqué par les répercussions sociales de la crise économique et financière, et par la montée des tensions politiques et militaires dans certaines régions du monde, le Gouvernement Princier a poursuivi, en 2012, une politique d'ouverture et d'entraide ambitieuse.

Cette politique s'est traduite par un renforcement des relations diplomatiques bilatérales et un engagement affirmé en faveur d'une politique exemplaire en matière de Droits de l'Homme, de protection de l'environnement, de développement durable et de coopération humanitaire.

Disponible en version imprimée et électronique, le Rapport de Politique Extérieure est transmis aux Ambassades et Missions de Monaco à l'étranger et accessible sur le site Internet du Gouvernement :

www.gouv.mc / Action Gouvernementale / Monaco à l'International / Publications

départ à la retraite

Monique Lahore, Attaché Principal au Secrétariat du Département des Relations Extérieures, **est admise à faire valoir ses droits à la retraite depuis le 17 mai 2013.**

Le 2 juillet dernier, José Badia et l'ensemble du Département des Relations ont fêté le départ à la retraite de Monique Lahore dans une ambiance conviviale et détendue.

Nous remercions Monique Lahore pour toutes ces années dévouées au service de l'Administration monégasque et lui souhaitons une agréable retraite.



1993 Monaco à l'ONU 2013

ÉVÉNEMENT

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE POUR CÉLÉBRER LE 20[e] ANNIVERSAIRE DE L'ADMISSION DE MONACO À L'ONU

Afin de célébrer cet anniversaire, le Département des Relations Extérieures, a présenté du 7 juin au 4 juillet 2013 une exposition photographique à la Galerie du Parking des Pêcheurs, retraçant les 20 ans de Monaco à l'ONU.

7 juin : accrochage de l'exposition sous la supervision de Delphine Frappier, Secrétaire des Relations Extérieures

Composée de 26 photos légendées (français et anglais), cette exposition retrace l'engagement de la Principauté en faveur des causes défendues par l'ONU, notamment dans les domaines de la protection de l'Environnement, de la santé, de l'Aide Humanitaire, de la lutte contre le VIH/SIDA, de la promotion des Droits de l'Homme, de la femme et de l'Enfant.

Elle présente également des archives exceptionnelles du fonds des Nations-Unies, retraçant plus de 60 ans d'histoire de l'Organisation.







12 juin : Inauguration par José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures

Préfacée par S.A.S. le Prince Souverain, l'exposition a été inaugurée par José Badia en présence de membres du Palais Princier, du Gouvernement, de l'Administration (notamment du Département des Relations Extérieures) et de représentants des Institutions monégasques.

26 juin : visite privée de S.A.S. le Prince Souverain

À cette occasion, José Badia était représenté par Mireille Pettiti, Directeur Général du Département des Relations Extérieures, qui a présenté l'exposition au Prince Souverain, en présence d'Anne-Marie Boisbouvier, Conseiller au Cabinet Princier, et de Delphine Frappier, Secrétaire des Relations Extérieures.

le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Belahbib Amin**
  Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Bennejean Laurence**
  Garçon de Bureau au Service des Travaux Publics
- **Biancheri Yann**
  Analyste à la Direction Informatique
- **Brezzo Julie**
  Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Services Fiscaux
- **Bugnicourt Romain**
  Chef de Section au Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers
- **Casero Damien**
  Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Cecina Raphaël**
  Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **Decottignies Cédric**
  Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Dugast Thibault**
  Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Girardin Florian**
  Agent d'Entretien au Service des Parkings Publics
- **Girgenti Kevin**
  Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Martin Rafika**
  Agent de Service à l'Auditorium Rainier III
- **Mazere Didier**
  Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Natali Florence**
  Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **Palmero Daniela**
  Secrétaire-Sténodactylographe à l'École de la Condamine
- **Poncet Sophie**
  Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Rhidaoui Nabil**
  Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Scamuzzi Gérard**
  Mécanicien d'Entretien à la Direction de la Sûreté Publique
- **Tasche Edwin**
  Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Thirouard Emma**
  Agent Commercial au Service des Parkings Publics

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Arches Jean-Charles**
  Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef de Police au sein de cette même Direction
- **Brousse Laure**
  Secrétaire Comptable à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires est nommée Contrôleur à la Direction de l'Habitat
- **Cottalorda Frédéric**
  Chef de Division au Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers est nommé Adjoint au Directeur au sein de cette même entité
- **Cupif Éric**
  Carabinier 1ère Classe est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Duport Vincent**
  Contrôleur à la Direction de l'Habitat est nommé Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même Direction
- **Ferrari Florence**
  Chargé de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chargé de Mission au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **Gory Christophe**
  Chef de Parc au Service des Parkings Publics est nommé Chef de Parc Principal au sein de ce même Service
- **Graverot Thierry**
  Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **Hamaide Pascal**
  Chef de Parc Principal au Service des Parkings Publics est nommé Contrôleur Qualité / Environnement au sein de ce même Service
- **Loiselet Philippe**
  Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **Maiorana Patrice**
  Employé de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même Direction
- **Manfredi Aurélie**
  Chef de Division au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommée Chargé de Mission au sein de ce même Secrétariat
- **Marquet Giorgia**
  Commis à la Direction des Services Fiscaux est nommée Contrôleur au sein de cette même Direction
- **Marzi Nathalie**
  Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Mogis Alex**
  Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Oliveira Da Silva Fernando**
  Chef d'Équipe à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Ouvrier Professionnel Spécialisé en plomberie au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco
- **Olivieri Noël**
  Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **Péri Laurence**
  Contrôleur à la Direction des Services Fiscaux est nommée Receveur Adjoint au sein de cette même Direction
- **Piberger Karl**
  Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **Robin Frédéric**
  Administrateur au Service des Prestations Médicales de l'État est nommé Administrateur Principal au sein de ce même Service
- **Valleton Audrey**
  Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département des Relations Extérieures est nommée Commis-Archiviste au sein de ce même Secrétariat

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Baron Patrice**
  Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Bouvier Philippe**
  Jardinier Spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Demoustier Christian**
  Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Mencarelli Sabine**
  Secrétaire-Sténodactylographe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Merlino-Carpinelli Françoise**
  Receveur Adjoint à la Direction des Services Fiscaux
- **Pallini Joël**
  Ouvrier Polyvalent au Stade Louis II
- **Pasteau Fabienne**
  Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Peraldi Jean-Charles**
  Brigadier-Chef de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Provenzano Nadège**
  Conseiller Technique au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **Régis Oddone**
  Jardinier Spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain

Imprimé sur papier recyclé

JDA n° 48 – Mai-Juin 2013 - Journal de l'Administration - Mensuel



Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général du Ministère d'État
Centre de Presse

Conception & réalisation
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Charles Franch, Palais Princier, DENJS, AECOM Limited - Natacha Morin Innocenti - Architecte international AIA, DR

Remerciements
Christophe Cauvin, Armand Déüs, Delphine Frappier, Ludmilla Raconnat Le Goff, Mathias Raymond, Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.